Étude qui n’a pas obtenu de résultats significatifs sur le plan statistique, ce qui implique que l’intervention examinée n’a probablement pas d’effet bénéfique[3]

.

Remarque : Ce terme peut prêter à confusion, car il fait référence à la fois à la signification statistique et à la direction de l’effet (positif ou négatif). Comme les études analysent plusieurs résultats simultanément, les critères qui définissent une étude comme « négative » ne sont pas toujours clairs et, dans le cas des études portant sur un risque ou des effets indésirables, les études dites « négatives » sont celles qui ne montrent pas d’effet nocif.

Syn. : étude négative[7]

(n.f.).

Antonyme : étude à résultat positif.